

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2016

Date de convocation :

31 Mars 2016

Le onze avril deux mille seize à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARAZZUTTI Philippe Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : MM BLECHET – FILLEY – FRUGERE – LEBLANC - FAVEROT- LAGRUE – MARY – NOURTIER - MORIN – DURQUETY.

Absents excusés : CLEMENT Stéphane donne pouvoir à BARAZZUTTI Philippe
TORCHEUX Jean-Jacques donne pouvoir à BLECHET Jean-Luc
PIGEON Emmanuelle donne pouvoir à NOURTIER Lydie

Absent : AVELINE Thierry

Secrétaire : FAVEROT Josette

REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015

- Constatant que l'exercice 2015 du Budget Commune présente :
- Un excédent de fonctionnement de 192 435.29 €
- Considérant le besoin de financement de la section d'investissement de 174 782.72 €
- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement à concurrence de 174 782.72 € en recettes d'investissement à l'article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »
- Le solde, soit 17 652.57 € sera reporté en recette de fonctionnement au compte 002.
- Votants pour : 14

REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015

- Constatant que l'exercice 2015 du Budget CCAS présente :
- Un excédent de fonctionnement de 2 332.58 €
- Cet excédent sera reporté à l'article 002.
- Votants pour : 14

BUDGET 2016

- Monsieur BLECHET fait lecture, par chapitre, de la présentation du budget 2016 en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.
- Votants pour : 14

VOTE DES TAXES ANNEE 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2016.

- Votants pour : 14

Pour information :

	2015	NATIONAL	DEPARTEMENTAL
Taxes d'habitation	10.38 %	24.19 %	23.59 %
Foncier bâti	20.07 %	20.52 %	23.88 %
Foncier non bâti	28.63 %	49.15 %	31.85 %

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS CHARTRES METROPOLE ANNEE 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention au titre du fonds de concours Chartres Métropole année 2016 de 30 000 € pour l'aménagement de l'entrée de Bourg sur la RD 121 en raccordement sur la RD 939 pour un montant HT de 196 056.40 €.

- Votants pour : 14

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS CHARTRES METROPOLE ANNEE 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention au titre du fonds de concours Chartres Métropole année 2016 de 30 000 € pour l'aménagement de la Rue des Tourelles pour un montant HT de 295 023.10 €.

- Votants pour : 14

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS CHARTRES METROPOLE ANNEE 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention au titre du fonds de concours Chartres Métropole année 2016 de 7 998.01 € pour l'aménagement de la Mairie pour un montant HT de 26 660.04 €.

- Votants pour : 14

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE « DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL »

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de 60 000 € auprès de l'état dans le cadre « du soutien à l'investissement public local » concernant l'aménagement de l'entrée de bourg et la requalification de la rue des Tourelles avec la viabilisation de 4 parcelles à bâtir pour un montant HT de 491 079.50 €

- Votants pour : 14

CLOTURE DES REGIES EXISTANTES ET CREATION D'UNE NOUVELLE REGIE

A l'unanimité, le Conseil Municipal clôture les régies existantes qui se décomposent comme suit :

- Cantine location de salle et repas communaux
- Accueil Périscolaire.

A l'unanimité, le Conseil Municipal crée une nouvelle régie :

- Cantine, Accueil Périscolaire, Location de salle, Repas communaux et Publicité Journal communal

Madame LEMARQUIS Brigitte est nommée Régisseur pour cette nouvelle régie.

Madame LEMARQUIS Brigitte percevra une indemnité de 140 € et un cautionnement obligatoire de 760 €.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

- Votants pour : 14

VERSEMENT DES INDEMNITES ELECTIONS REGIONALES

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour verser la somme de 274.86 € à Madame SERVOUIN Corinne Secrétaire de mairie qui nous est parvenue par le P503 le 26 février 2016.

- Votants pour : 14

INDEMNITE DU DROIT DE CHASSE SUR LES TERRES COMMUNALES

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour le versement de 30 € reçu de la Société de Chasse qui correspond au droit de chasse sur les terres communales :

« 15 hectares x 2 € »

- Votants pour : 14

REFACTURATION DES AVANCES EN TERRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour refacturer des avances en terre suite à la vente de terre à la SAFER au profit de Christophe LATOUR qui se décompose comme suit :

- Semence DK Exentiel 178.25 € HT soit 196.07 € TTC : 29/08/2015
- Colzor trio 3.75 L / Ha 296.01 € HT soit 355.21 € TTC : 31/08/2015
- Decis Protech 0.33 / Ha 19.03 € HT soit 22.83 € TTC : 11/09/2015
- Metarex Ino 5 kg/Ha 85.04 € HT soit 102.04 € TTC : 13/09/2015

- Déchaumage Labour Semis Traitement 2 passages 734.85 € HT soit 881.82 € TTC

Soit un total de 1 557.97 € TTC

- Votants pour : 14

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

- Maison de Monsieur et Madame EVEZARD pour un montant de 195 000 €
- Maison de Monsieur et Madame DEBAIZE pour un montant de 224 000 €
- Maison de Monsieur et Madame GODE pour un montant de 249 900 €
- Maison de Monsieur et Madame HOUPE pour un montant de 228 000 €
- Maison de Monsieur et Madame CARNIS pour un montant de 235 000 €

La commune n'entend pas exercer son droit de préemption.

La secrétaire :

FAVEROT Josette